

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 MAI 2018



URBANISME

La requalification du site de l'hôpital avance

L'idée de requalification du quartier de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye est née suite à la réorganisation des deux sites hospitaliers de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy voulue par la communauté hospitalière. Du fait de cette nouvelle organisation, les services de l'hôpital saint-germanoïse vont être compactés en un lieu, libérant 3 ha de fonciers. Une opportunité exceptionnelle de repenser le visage de ce quartier situé près du centre-ville.

L'objectif est de créer un quartier équilibré en termes de logements et d'activité et surtout exemplaire tant sur le plan environnemental que sur le plan patrimonial.

Un projet, des défis

Les défis liés à ce projet de requalification sont multiples.

- Un défi environnemental et innovant qui doit permettre une réappropriation de ce quartier minéral par le végétal. Sur le modèle de la Lisière Pereire, la **charte écoquartier** sera signée afin d'inscrire le projet dans un processus de labellisation : le quartier sera un modèle d'innovation, un véritable *smart quartier* dans une *smart city*.
- Un défi social. Dans cet ordre d'idées, une convention cadre de partenariat a été signée entre la Ville et le bailleur social Résidences Yvelines Essonne afin de mettre en place une mixité entre les différents types de logements. Une action synchronisée avec cet acteur social sera mise en oeuvre afin de rendre le **projet socialement cohérent**.

- Un défi commercial avec l'objectif d'étendre le centre-ville. Ce **nouveau pôle commercial** viendra compléter l'offre commerciale actuelle avec notamment des enseignes plus spacieuses.

- Un défi patrimonial : cette requalification sera une réussite si elle parvient à trouver le juste **équilibre entre modernité et respect du patrimoine**. L'innovation ne doit pas se faire au détriment de l'identité de la ville et du quartier. La préservation des bâtis du XIX^e siècle situés à proximité est à ce titre une priorité.



Appel à la manifestation d'intérêt et concertation

Parallèlement aux différentes conventions qui ont été votées lors du conseil municipal du 11 avril, un Appel à la manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé. Il s'agit d'un cahier des charges sur lequel vont travailler différents opérateurs afin de proposer leurs projets. Ces opérateurs regroupent

des promoteurs, des investisseurs, des foncières de commerces, des propriétaires de murs, des exploitants, des futurs usages du pôle santé et des surfaces médicales.

En septembre, la Ville officialisera les trois opérateurs retenus avec lesquels elle travaillera: ils remettront leurs dossiers en janvier prochain. Février et mars 2019 seront ensuite consacrés à la **concertation** avec les Saint-Germanoïses.



CONTACTS

Attaché de presse

Timothé POULAIN
timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83